



Syndicat **CGT** Brest métropole  
Hôtel de métropole - 24 rue Coat ar Gueven – CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2

☎ : 02 98 33 **52 51** ou 02 98 00 **80 73**

E-Mail : [cgt@brest-metropole.fr](mailto:cgt@brest-metropole.fr)

Internet : [www.spterritoriaux.cgt.fr](http://www.spterritoriaux.cgt.fr)

Réf. : 23038

Objet : Prime de préservation du pouvoir d'achat

Brest, le 06 juillet 2023

Monsieur le Président,

Suite aux annonces présidentielles, une prime va être accordée par le gouvernement aux agents de l'état et de l'hospitalière. Nous, **fonctionnaires territoriaux** sommes les oubliés.

Cette prime pourra être accordée par **les collectivités volontaires**. Aussi, nous vous proposons d'ouvrir les négociations concernant la prime exceptionnelle dite de préservation du pouvoir d'achat.

Ainsi nous vous demandons, Monsieur le Président, que les négociations permettent l'octroi d'une prime qui sera la plus conséquente possible pour vos agents, qui subissent de plein fouet la crise du logement, les conflits armés et l'augmentation exponentielle du coût de la vie.

Pour la CGT, une prime égale doit être accordée à tous les agents de Brest métropole, titulaires comme contractuels.

La CGT est également engagée dans la bataille pour le pouvoir d'achat. Alors que la perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 marquant le début de la longue période de gel, s'élève désormais à plus de 16 %, la mesure d'augmentation du point d'indice de 1,5 % applicable au 1er juillet 2023 est donc largement insuffisante.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la **CGT** Brest métropole  
Le Secrétaire Général  
**Sébastien AUTRET**